

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE
PROCEDURE D'OPPOSITION – PROJET DE LOI N° 13857
COMMUNE DE MEINIER

Hameau de Carre d'Amont

Modification des limites de zones - plan n° 29937-525

Vu la mise à l'enquête publique n° 2020 du projet de modification des limites de zones n° 29937-525, du 15 avril au 15 mai 2025, sur le territoire de la commune de Meinier;

vu la délibération de la commune de Meinier, du 5 février 2026;

Conformément à l'article 16, alinéas 5 et 6 de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 4 juin 1987 (L 1 30 ; LaLAT), les personnes intéressées sont informées du dépôt du projet de loi n° 13857 modifiant les limites de zones, selon plan ° 29937-525, sur le territoire de la commune de Meinier.

Ce projet peut être consulté :

- **au département du territoire**, office de l'urbanisme, rue David-Dufour, 5, 5^e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h) tél. 022 546 73 00;
- **à la mairie de Meinier**, route de Gy 17 (heures d'ouverture: Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi: 9h30 à 11h30 (Jeudi matin fermé) Jeudi: 15h00 à 19h00 - tél. 022 722 12 12;
- **site internet**: <https://www.ge.ch/c/plans-consultation>

du **27 août au 26 septembre 2026** inclusivement.

Pendant un délai de 30 jours à compter de la première publication soit jusqu'au **26 septembre 2026**, quiconque est atteint par le projet de plan de site et a un intérêt digne de protection à ce qu'il soit modifié ou écarté peut déclarer son opposition, par acte écrit et motivé, au Conseil d'Etat, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, case postale 3964, 1211 Genève 3.

Publication FAO : 27 août 2026

**Le conseiller d'Etat chargé du département
du territoire**

Nicolas WALDER



Département du territoire
Office du patrimoine et des sites
Service des monuments et des sites
Rue David-Dufour 1 • CH- 1211 Genève 8
Tél. +41 22 546 61 00 • Fax +41 22 546 61 10 •
www.ge.ch